



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES
(UAGCP)



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/2022/F/FM/UAGCP

TITRE : FOURNITURE DU MATERIEL ET PRODUITS SANITAIRE, D'ENTRETIEN ET D'HYGIENE POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID19

FINANCEMENT : FOND MONDIAL – NFM3 & C19RM

1. L'Unité d'Appui à la Gestion et Coordination des Projets du ministère de la Santé (UAGCP) lance un appel d'offres ouvert pour acquérir du matériels et produits sanitaire, d'entretien et d'hygiène pour le compte des entités du ministère de la santé pour la lutte contre la pandémie de COVID 19, sous le financement du Fond Mondial NFM3 et C19RM. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, les candidats soumissionnaires intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après pendant les heures de travail.
2. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés ou personnes physiques spécialisées dans le commerce général des produits d'hygiène et de salubrité, remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 51 du Code des Marchés Publics.
3. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du mardi **25/01/2022**, au secrétariat de l'UAGCP, au 2e étage de l'immeuble SATGURU, sis à Kaloum en face du ministère de la Coopération, sur présentation d'un bordereau de versement de cent mille (100.000) Francs Guinéens non remboursables au compte N° **7308051305 /GNF**, intitulée « **COMPTE OPERATIONNEL FONDS MONDIAL UAGCP** », ouvert à l'ECOBANK. La copie électronique du DAO pourra également être partagée aux candidats ayant fourni leur adresse email lors du dépôt du bordereau de versement.
4. Les offres établies en langue française en deux exemplaires dont un (1) original et une (1) copie marquée comme tel, reliées convenablement et préparées conformément aux dispositions du DAO, adressées à Monsieur le Coordonnateur de l'UAGCP, doivent parvenir au secrétariat de l'UAGCP à l'adresse susmentionnée au plus tard le **25/02/2022 à 10 heures précises (heure locale)**. Les offres tardives ne seront pas acceptées.
5. Les offres doivent rester valides pendant 90 jours calendriers suivant la date d'ouverture des offres.
6. Chaque offre doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant égal à trente Millions (30.000.000) GNF, issue d'une banque (et non d'une compagnie d'assurance) agréée par la BCRG, libellée suivant le formulaire du DAO. Cette garantie doit rester valide jusqu'à 30 Jours après la validité des offres.
7. L'ouverture des offres est prévue le même jour, **le 25/02/2022 à 11H00** précises dans la salle de réunion de l'UAGCP en séance publique mais dans le strict respect des conditions sanitaires imposées suite à la pandémie de COVID-19. Les soumissionnaires qui le souhaitent pourront s'y faire représenter.

Fait à Conakry, le 21/01/2022

Dr Timothé GUILAVOGUI

Le Coordonnateur